NEUILLY EN DONJON

GAZETTE DE LA MAIRIE | **DÉCEMBRE 2020**

SOMMAIRE

p. 3 | Le mot du maire
p. 4 | Le mot des adjoints
p. 5 | Le conseil municipal
Les délégués
Les commissions municipales
p. 6 | Budgets et Taxes
p. 7 | Bloc notes
p. 8 | Etat civil
Les artisans et commerçants neuillyssois
p. 9 | Investissements communaux
p. 11 | Informations complémentaires
p. 13 | Bien vivre à Neuilly
p. 15 | Bien vivre à Neuilly - Flash Back
p. 16 | Notre école maternelle
p. 20 | Le club des Hirondelles
p. 21 | Le comité des Fêtes
p. 22 | Le club de pétanque
Les amis de l'église Ste Marie Madeleine
p. 23 | C.A.T.M. et Veuves
p. 24 | L'association RPI NABL
Vouzance & Loire
p. 25 | Val Libre Culture & Patrimoine
p. 26 | Entr'Allier Besbre et Loire
p. 28 | SICTOM Sud Allier
p. 32 | Syndicat de la Vallée de la Besbre
p. 34 | Centre social La Farandole
p. 36 | SIVOS
p. 39 | Paroles d'élus d'hier - Interviews de 3 Daniel
p. 42 | Des photos qui ont de la Classe

Directeur de la publication : Bernard BOURACHOT
Rédaction : La commission numérique, Associations
Crédits photos : Sylvie CHOPIN, Bernard BOURACHOT, Associations neuillyssoises, Com Com Entr' allier Besbre et Loire, Centre Social La Farandole, Val Libre et Patrimoine, SICTOM, SIVOM Val de Besbre, Pixabay.
Impression : Kiwee Rouge

La municipalité tient à remercier Mme Agnès NATON, propriétaire d'une résidence secondaire à Neuilly-en-Donjon, qui nous a gentiment offert son aide pour la mise en page de la gazette.

LE MOT DU MAIRE

Neuillyssoises, Neuillyssois,

Rares sont ceux qui auraient pu nous prédire une année 2020 aussi compliquée.

Si notre monde rural s'en est globalement bien sorti, il n'en va pas de même pour nos commerces et nos associations, notamment pour notre restaurant « L'Herbe folle » qui a été très impacté. La municipalité a fait son possible pour lui apporter son appui.

Notre école, toujours dirigée par Noélie Dacher, garde un effectif stable. J'apporterai toujours mon soutien au R.P.I.

Cyrille, notre employé municipal, effectue un entretien régulier du cimetière, du bourg et de la voirie.

Notre bourg a été fleuri par des bénévoles et une partie de l'équipe municipale. Le comité des fêtes, a également, comme chaque année, œuvré pour les décors du village. Merci à tous !

Les travaux de la salle polyvalente devraient commencer début 2021. Quant au projet de rénovation de l'école, il est actuellement en réflexion.

Je rappelle que la commune, par ses revenus locatifs, peut se permettre la réalisation de divers travaux sans augmenter l'endettement.

2020 a connu le renouvellement de l'équipe municipale. J'ai le plaisir de travailler avec des personnes motivées et soucieuses du devenir de notre commune.

Une réception a eu lieu avec les employés communaux pour les remercier de leur implication au sein de la vie communale.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

Ayons confiance en l'avenir, 2021 sera positif !

Soyez prudents, prenez soin de vous et de vos proches.

Bernard BOURACHOT
Le Maire

LE MOT DES ADJOINTS

Neuillyssoises et Neuillyssois,

Tout d'abord, je tenais à me présenter ou me représenter pour ceux qui me connaissent déjà.

Je m'appelle donc Bénédicte, j'ai 35 ans. Je suis technicienne de laboratoire et maman de 2 petites filles, Eloïse et Jeanne. Je vis dans la ferme des Ballets avec mon mari Laurent, agriculteur.

Cette année 2020 restera marquée par des événements peu joyeux avec cette pandémie de COVID qui sévit depuis Mars et nous prive de tous ces moments conviviaux que l'on aime tant. Cependant, je pense qu'elle nous aura aussi permis de nous recentrer sur notre vie. Nous avons appris à apprécier ces petits instants en vase clos, nous avons découvert, pour certains, que nos petits commerçants qui ont soufferts et souffrent toujours de ces fermetures successives, pouvaient nous apporter les choses de premières nécessités.

Malgré tout, nous avons essayé, au sein du Conseil Municipal, de travailler et de faire avancer des projets qui nous tiennent à cœur. Neuilly est un petit village paisible et vivant qui ne doit pas tomber en sommeil avec cette pandémie. Nous sommes fiers, M. le Maire, les conseillers et moi-même d'avoir pu fleurir le bourg au début de l'été, d'avoir rénové le sol de notre école, etc. Ces petites choses nous rendent utiles et nous rappellent l'intérêt d'un conseil municipal uni.

2021 sera, je l'espère, plus gaie, plus conviviale et plus festive pour tous. Des projets d'une plus grande ampleur nous attendent avec notamment la réfection de la salle des fêtes. Nous y travaillons tous avec beaucoup d'énergie pour qu'au final cette salle soit louée et utilisée par le plus grand nombre. Rappelons que vous nous avez élus et nous vous en remercions, et c'est pour cela que nous œuvrons à notre tour pour vous Neuillysoises et Neuillyssois. Le conseil se doit d'être la voix de ses habitants.

Je tenais à vous souhaiter à toutes et tous, mes vœux les plus sincères. Sachez que de chaque moment difficile ressort des instants plus beaux et plus enrichissants.

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches, mais surtout, continuez à faire attention à vous mais aussi aux gens qui vous sont chers.

Bonne année 2021 !

Bénédicte TRUGE, *la 1ère adjointe*

Le respect du masque et le masque du respect

2020 devrait marquer nos mémoires tant ce coronavirus aura accompagné notre quotidien tout au long de l'année. Les recommandations pour nous permettre de nous protéger sont connues de tous. Malgré cela, d'aucuns sont rétifs à l'usage des gestes à observer. Radios, journaux, télévision s'en font l'écho régulièrement. Peut-être ont-ils de bonnes raisons. Mais il faut qu'ils aient conscience que dans leur environnement certains de leurs semblables sont hélas atteints de pathologies qui les rendent encore plus vulnérables.

Nous ne pouvons pas nous affranchir de ce fléau. Il faut rappeler que le masque est obligatoire lorsque nous nous rendons dans un espace recevant du public. La mairie en est un exemple parmi d'autres. Chacun d'entre nous doit pouvoir supporter ce tissu le temps d'une visite à la mairie. Songeons à celles et ceux qui doivent avoir le visage masqué tout au long de leur journée de travail.

Le masque est également plus que largement conseillé lorsque nous nous rencontrons dans des espaces privés et fermés pendant encore quelque temps hélas.

Chacun d'entre nous se doit de respecter le port du masque chaque fois que la situation l'exige. Le porter c'est une marque de respect. S'en exonérer c'est un manque de respect.

Bien évidemment nous ne serons pas tous touchés mais plus nous serons respectueux et moins la population sera atteinte. C'est ainsi que nous pourrons retrouver une vie sans masque. Mais pas sans respect des autres.

En vous souhaitant à toutes et à tous une année 2021 plus légère, plus insouciante et plus conviviale.

Jean-François BOURACHOT, *le 2ème adjoint*

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire
Bernard BOURACHOT

1ère adjointe
Bénédicte TRUGE

2ème adjoint
Jean-François BOURACHOT

Conseillers
Patrick CHARTIER - Justine DAUGE
Catherine MARTIN - Olivier BONNABAUD
Rodolphe PELIN - Jean Paul FAYET
Gérard COGNET

LES DÉLÉGUÉS
AUX ORGANISMES, SYNDICATS ET COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

	Titulaires	Suppléants
Communauté des Communes d'ENTR'ALLIER BESBRE et LOIRE	BOURACHOT Bernard	BOURACHOT Jean-François
SIVOM de LA VALLÉE DE LA BESBRE "EAU ET ASSAINISSEMENT"	BOURACHOT Jean-François MARTIN Catherine	FAYET Jean-Paul BOURACHOT Bernard
SDE03	BOURACHOT Bernard	TRUGE Bénédicte
SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire)	DAUGE Justine MARTIN Catherine	BONNABAUD Olivier
SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères)	CHARTIER Patrick	BONNABAUD Olivier
Centre Social LA FARANDOLE	DAUGE Justine	TRUGE Bénédicte
C.N.A.S (Centre National d'Action Sociale)	PELIN Rodolphe	
Correspondant Défense	CHARTIER Patrick	
Association Vouzance et Loire	BOURACHOT Jean-François DAUGE Justine	
Comité des Fêtes	BOURACHOT Bernard PELIN Rodolphe	

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Action Sociale	BOURACHOT Bernard, BOURACHOT Jean-François, TRUGE Bénédicte, BONNABAUD Olivier, MARTIN Catherine
Affaires scolaires et Parascolaires	BOURACHOT Bernard, TRUGE Bénédicte
Numérique	TRUGE Bénédicte, BOURACHOT Jean François, CHARTIER Patrick, DAUGE Justine

LE BUDGET 2019-2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011 - Charges caractère général	67 778,50	002 - Exécdent de fonctionnement reporté n-1	373,94
012 - Charges du Personnel	97 515,44	6419 - Remboursements sur rémunérations	369,57
65 - Autres charges de gestion courante	33 049,79	70 - Produits de services, domaines et ventes diverses	11 340,43
66 - Charges financières	2 386,63	73 - Impots et taxes	69 122,32
042 - Opérations d'ordre	3 392,00	74 - Dotations, subventions et participations	75 670,97
		75 - Autres produits de gestion courante (revenus)	59 455,87
		76 - Produits financiers	2,70
		77 - Produits exceptionnels	422,00
		042 - Opérations d'ordre	305,00
Total	**204 122,36**	**Total**	**217 062,80**
		Excédent de fonctionnement de	12 940,44

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et cautions	15 097,99	13 - Subventions d'investissement perçues	373,94
21 - 23 Immobilisations corporelles (travaux d'investissement)	34 796,72	16 - Emprunt et dettes assimiliées	369,57
040 - Opérations d'ordre	305,00	10 - Dotations (FCTVA et exécent de fonctionnement)	11 340,43
Restes à réaliser n-1		27 - Cautions versées	69 122,32
		040 - Opérations d'ordre de transfert	75 670,97
001 - Déficit d'investissement reporté	5 003,69		
Total	**55 203,40**	**Total**	**76 558,92**
Déficit d'investissement		001 - Excédent d'investissement	21 355,52
Reste à réaliser en 2019	**56 251,00**	**Reste à réaliser en 2019**	**218 117,00**

LE POINT SUR L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'endettement de la commune de Neuilly-en-Donjon en 2020 était de 184 561.24€ avec une annuité en 2020 de 22 647.80€. Le prêt du local artisanal se terminera en 2023, les deux autres prêts de la commune effectués un en 2015 et l'autre en 2018, se termineront en 2025 et en 2032.

TAXES 2020

TAXES	Base d'Imposition 2020	Taux en % 2020	Taux en % 2019	Produit Fiscal (€)
Habitation	157 000		9,88	15 512.00
Foncier Bâti	140 600	9,06	9,06	12 738.00
Foncier non Bâti	107 300	28,97	28,97	31 085.00
			Total	43 823

BLOC NOTES

Mairie
☎ 04 70 55 30 55
@ mairie-neuilly-en-donjon@wanadoo.fr
http://neuilly-en-donjon.interco-abl.fr
Ouverture au public les lundi et jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H,
les 1er et 3ème samedis de 9H à 12H, les 2ème et 4ème mercredis de 15H à 18H

Ecole Maternelle
Mme DACHER
☎ 04 70 55 34 59

Communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire
☎ 04 70 45 00 99
ou 04 70 99 52 66

Relais Services Publics
☎ 04 70 99 69 89

Déchetterie
☎ 04 70 31 83 82

Service de portage de repas
Centre Social du Donjon
☎ 04 70 99 52 77

Aide Ménagère à Domicile
Centre Social du Donjon
☎ 04 70 99 52 77

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Centre Social du Donjon
☎ 04 70 99 52 77

Assistante Sociale
Maison des Solidarités à Dompierre sur Besbre
Mme LATHUILIERE Sandra
☎ 04 70 48 00 86

Trésor Public - Lapalisse
☎ 04 70 99 01 14

La Poste – Le Donjon
☎ 04 70 99 59 93

Equipement (U.T.T)
À Le Donjon
☎ 04 70 99 50 43

Service des Eaux
SIVOM Vallée de la Besbre - Lapalisse
☎ 04 70 99 02 13

Service des ordures ménagères
SICTOM Sud Allier - Bayet
☎ 04 70 45 51 67

Sapeurs Pompiers
Service d'Urgence
☎ Faire le 18

Gendarmerie
À Le Donjon
☎ Faire le 17
ou 04 70 99 50 21

EDF
☎ 0 810 333 003

Culte
☎ 04 70 99 53 12

Bibliothèque Municipale
☎ 04 70 55 30 55
Jours d'ouverture de la mairie

Médecins
Docteur Duclairoir
☎ 04 70 99 55 06

Docteur Lorincz
☎ 04 70 99 51 19

Docteur Thomas
☎ 04 70 99 30 55

Pharmacie du Canton
Pharmacie du Parc
De Combredet—Marchandiau
☎ 04 70 99 56 60

Kinésithérapeutes
E. Gravé
☎ 04 70 99 51 46

B. Cyrulik
☎ 04 70 31 91 86

Infirmier(es)
Lanerie - Piludu - Tournadre de Le Donjon
☎ 04 70 99 57 43
ou 06 86 66 93

Lustière-Bartassot & Ravel de Le Donjon
☎ 06 18 56 89 95

Naffetas d'Avrilly
☎ 06 40 31 63 15

Dentistes
N. Delpech – P. Leduc
☎ 04 70 99 53 40

Clinique vétérinaire
☎ 04 70 99 50 17

ÉTAT CIVIL 2020

BIENVENUE À

Koji BASSENCE SEMENZI . . . . . 08 mai 2020
Jeanne TRUGE. . . . . 20 juillet 2020
Alisé MARTIN . . . . . 20 septembre 2020

PLEIN DE BONHEUR À

Justine PALLOT et Pierre-Antoine FEUILLANT
29 août 2020
(hors commune)

TOUTE NOTRE AFFECTION À LA FAMILLE DE

Evelyne BREUGNON-FONGARNAND DECOUX décédée le 12 mars 2020

Jean-Yves THEVENIN décédé le 08 juin 2020

Vincent LAMETERIE (hors commune) décédé le 15 octobre 2020

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À NEUILLY-EN-DONJON À

Mme et M. Ébrou KOCAK, Zahir KARAT et leur fille

Mme et M. Jovegrace et Sébastien SEMENSI et leur fils

M. Pierre-Alexandre PALLOT

Mme et M. Joël LAFON

ARTISANS ET COMMERCANTS NEUILLYSSOIS

BAR-RESTAURANT « L'HERBE FOLLE »

Raphaëlle MERMET
2 rue de l'Eglise
04 70 55 72 45

FRANCE ALI PLUS

Samuel MICHAUD
La Forêt
04 70 31 04 55

EXPLOITANTS AGRICOLES EN CIRCUIT COURT

Anne-Laurence CHARTIER
Les Collins
06 86 99 23 11

Edouard COGNET
Les Jacquots
04 70 55 33 17

EXPLOITANT FORESTIER

Sylvain MERCIER
17 rue de la Tuilerie
04 70 96 98 39

SCIERIE

Philippe BECAUD
5 rue Georges Gallay
04 70 22 33 75

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2020

ÉCOLE

Dalles : afin de répondre à une norme sanitaire, il a été conseillé de mettre en place un sol à dalles plastifiées plus facilement nettoyable. Les travaux ont été effectués par l'entreprise BONNOT courant juillet.

Il a été décidé d'acquérir un aspirateur balai afin de faciliter les tâches de nettoyage de la classe.

La subvention de solidarité départementale a permis de réduire le montant des factures de 50% soit 1 702 € HT restant à charge pour la commune.

VOIRIE

L'ancienne équipe municipale avait délibéré en faveur de la mise en œuvre de travaux de rénovation de la voirie. Ces derniers ont été effectués en septembre par l'entreprise COLAS. Après négociation, l'entreprise a accepté de réaliser 500m de route supplémentaires sans changer le montant prévu initialement soit 27 765 € HT. La subvention départementale de 30% s'élève à 8 329.50 €. Il reste donc à charge pour la commune 19 435.50 €.

MATÉRIELS

Tous les matériels acquis ont bénéficié de la subvention de solidarité départementale à hauteur de 50%.

Tondeuse Auto-portée : 2500 € HT après reprise de l'ancien matériel. Reste à charge 1 250 € pour la commune.

Remorque : 833 € HT. Reste à charge pour la commune 417€.

Débroussailleuse : 454.17 € HT. Reste à charge pour la commune 227.08 €.

Broyeur d'accotements : 3 299.80 € HT. Reste à charge pour la commune 1 649.92 €. Ce matériel est acheté en commun avec la commune du Bouchaud qui en finance 53%.

INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2020

SALLE POLYVALENTE

Le nouveau conseil municipal a souhaité à l'unanimité revoir le projet de rénovation de la salle polyvalente. Ainsi, il a été décidé de réaliser les travaux suivants :

- assainissement pour l'ensemble du site (mairie, école, cantine, salle)
- réfection du carrelage
- désembouage du circuit de chauffage
- modifications cuisine
- équipement cuisine

Le projet initial annonçait un total de 192 356 € HT (honoraires architecte compris) avec un auto-financement de 64 873 €. Le nouveau projet présente un global de 248 774 € HT (honoraires architecte compris). L'autofinancement s'élève à 40 282 €. Ces chiffres sont bien sûr subordonnés à l'accord des subventions sollicitées auprès de l'état, la région et le département. Une fois lesdites subventions validées, les travaux devraient être en mesure de démarrer début 2021.

INFORMATIONS SUR LES LOCAUX ET LOGEMENTS COMMUNAUX

Ancien garage 7 rue de l'église

Suite au dépôt de bilan de l'entreprise de menuiserie la commune a dû faire face à dix mois de loyers impayés soit 3900 € HT. Depuis le 1er août, le local est de nouveau en location.

Restaurant L'Herbe Folle

En raison de la fermeture administrative du 17 mars au 11 mai, le conseil municipal a décidé d'exonérer le restaurant de 3 loyers mensuels soit 1 537,62 € HT.

Logement ferme des Bécauds

Vacance locative de 15 jours soit 333,16 €.

Logement 8 rue de l'église

Vacance locative sur une durée d'un mois soit 425 €.

Cette vacance volontaire a permis la réalisation de travaux nécessaires à savoir :

- remplacement porte d'entrée,
- réfection couloir et salle,
- isolation.

Le montant des travaux s'élève à 11 236 € HT. Une subvention de 30% a été sollicitée dans le cadre du plan de relance bâti du Département.

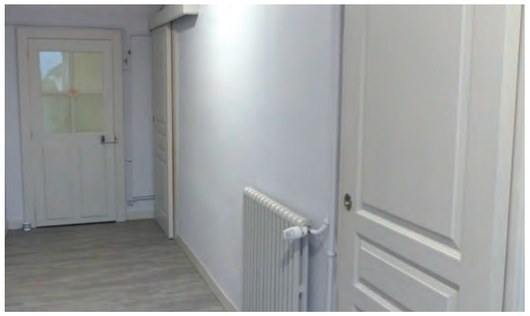

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CANTINE SCOLAIRE

A la rentrée 2020, Cathy BASSET a repris sa fonction de surveillante de cantine jusqu'au 24 novembre 2020. A cette date, Cathy a quitté son emploi pour un CDI au FAM Beauregard au Donjon. Nous lui souhaitons réussite et épanouissement au sein de sa nouvelle équipe et nous en profitons pour la remercier de son implication auprès des enfants de l'école maternelle.
A ce jour, Ebrou KOCAK a repris le flambeau.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Elles auront lieu simultanément en mars 2021 voire en juin en fonction de la situation sanitaire. Pensez de vous inscrire sur les listes électorales.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h
1er et 3ème samedi : de 9h à 12h
2ème et 4ème mercredi : de 15h à 18h.

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et/ou ses adjoints assureront une permanence à la Mairie tous les 1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

RAMASSAGE DES ÉPAVES AUTOMOBILES ET OBJETS ENCOMBRANTS

Le SICTOM Sud-Allier collectera les épaves automobiles et les objets encombrants sur notre commune le jeudi 6 Mai 2021. Merci de s'inscrire en mairie avant le 25 avril 2021.

TERRAIN CONSTRUCTIBLE

La commune possède un terrain constructible avec CU au bourg, avec accès sur la rue de l'église et sur la rue de l'hôtel de ville. Le tarif est de 10 € le m².

RECENSEMENT

Initialement prévu pour Février 2021, il a été reporté à 2022 en raison de la crise sanitaire.

BIBLIOTHÈQUE ET LE KASABOUK

La bibliothèque est accessible aux heures d'ouverture de la mairie. Tout prêt de livres est gratuit et toute réservation est possible, n'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits de lecture. En complément, vous avez à votre disposition, dans l'ex-cabine téléphonique, sur la place de la république, un Kasabouk, libre échange de livres. Nous tenons à remercier les bénévoles pour l'aide qu'ils apportent lors du passage du bibliobus et les généreux donateurs de livres qui améliorent le choix de nos fidèles lecteurs.

REPAS DES AÎNÉS

En raison de la pandémie, nous n'avons pu organiser le repas au restaurant comme chaque année. Cependant, chacun se verra distribuer un colis à l'occasion des fêtes de Noël. Cette année, le conseil municipal a souhaité privilégier les producteurs, commerçants et artisans de proximité. Ces colis sont cofinancés par la commune, le Comité des fêtes et le Club des Hirondelles.

VISITE DE LA DÉPUTÉE BÉNÉDICTE PEYROL LE 06 AOÛT 2020

La température frôle les 36 degrés à l'extérieur. Il est 16 heures. A l'intérieur (de la mairie) c'est beaucoup plus raisonnable. La conversation est agréable sans aucune montée de température. Bénédicte PEYROL n'esquive aucune question. Elle parle franchement sans user de la langue de bois. Elle connaît ses sujets et sait les argumenter. Elle nous questionne sur nos projets. Elle regrette de ne pas être assez sur le terrain. Des sujets plus politiques et moins locaux se font jour pendant l'entretien. Plus de deux heures passent. Il est plus de 18 heures et elle doit être à CUSSET à 18h30... L'histoire ne dit pas si elle a respecté les limitations de vitesse. Gageons que oui.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VISITE DES SÉNATEURS CLAUDE MALHURET ET GÉRARD DERIOT

Les deux sénateurs sont reçus à la mairie pendant deux heures. Échange très cordial. Nous passons en revue les projets tels que la réfection de la salle polyvalente, celle du bâtiment de l'école. Au cours de l'entretien nous avons parlé de la redynamisation des centres bourgs et des difficultés inhérentes.

LA BOURBON'NET : LE BUS ITINÉRANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR LA ROUTE DU NUMÉRIQUE ÉTAIT PRÉSENT LE 26 NOVEMBRE SUR NOTRE COMMUNE.

13 millions de personnes sont exclues du numérique en France. Cette situation met en difficulté de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. Chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Conseil départemental de l'Allier entend relever le défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés des autres acteurs bourbonnais (collectivités, administrations, associations, etc.). La collectivité a ainsi adopté un plan Numérique Allier en octobre 2019, assorti de nombreuses actions concrètes.

Parmi celles-ci figure la mise en circulation d'un bus numérique : la Bourbon'Net. Ce véhicule équipé d'un accès gratuit à Internet, sillonne les routes départementales depuis le 28 octobre 2019, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne (santé, famille, inscription en maison de retraite, paiement des impôts, billets de train...) et les aider dans l'utilisation des outils du numérique (accès gratuit à des tablettes connectées, découverte d'une imprimante 3D...). A l'intérieur du bus, deux agents formés sont prêts à accueillir le public, dans un cadre chaleureux et convivial. Le bus a vocation à circuler auprès des communes non pourvues d'une offre de médiation numérique et de points d'accueil (CAF, MSA, CARSAT, CPAM...), pour s'adapter aux besoins des populations en complémentarité avec les actions existantes et à venir dans l'Allier. Signe de reconnaissance et de la qualité des services rendus, la Bourbon'Net est labellisée bus France Services par l'Etat.

Plus d'informations : ☎ 07 85 12 41 46
@ bourbonnet@allier.fr www.allier.fr

L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DE PATRICK C.

Chacun comprendra aisément pourquoi il a refusé le poste de premier adjoint. Pas à sa hauteur en quelque sorte... il vise plus haut !
Plus sérieusement nous le remercions à double titre :
D'abord, il s'est proposé spontanément pour débiter ce résineux de 14 m en tronçons de 50 cm.
Ensuite, (comme personne n'a songé à le rémunérer) il a fait gagner quelques deniers à la commune. S'agissant de la cure, on ne peut que parler de deniers...

BIEN VIVRE À NEUILLY

3 JANVIER 2020

Les vœux de la municipalité se sont déroulés à la salle polyvalente devant une cinquantaine de convives. Après le discours de M. le Maire, un verre de cidre et une part de galette ont été servis à chacun.

Nous sommes heureux de compter, en ce jour, parmi nous Marguerite dite « Guiguite » qui est âgée de 95 printemps. Elle a très gentiment accepté de poser pour cette photo. Notons également, que la gente masculine est représentée par Fernand CHOPIN, âgé de 92 printemps.

8 MAI 2020

En raison de la pandémie, la commémoration n'a pu se dérouler que sous la bienveillance de 6 personnes.

Cette date signe officiellement la fin de la seconde guerre mondiale après la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie. L'actualité récente suite au décès de Daniel CORDIER résistant de la 1ère heure et secrétaire de Jean MOULIN nous rappelle le courage de nombreux hommes et femmes qui se sont levés pour lutter contre l'occupation nazie. A ce jour, il ne reste plus qu'un seul compagnon de la libération qui se nomme Hubert GERMAIN.

16 FÉVRIER 2020

De nombreuses personnes se sont déplacées à la salle des fêtes de Neuilly-en -Donjon, lors de la présentation de l'ouvrage « Neuilly-en-Donjon, un village de l'Est de l'Allier », écrit par Richard CHOPIN, édité par l'association Défense du Patrimoine Est-Allier.

30 MAI 2020

C'est sous un soleil radieux que la municipalité a dédié une matinée au fleurissement de la commune. Daniel Lemercier est venu nous prêter main forte. Tout au long de l'été, c'est Cyrille, notre employé communal qui s'est chargé de l'arrosage. Merci aux bénévoles.

24 JUILLET 2020

Concert des Monts de la Madeleine.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité est venu clore cette soirée musicale.

11 NOVEMBRE 2020

Toujours suite à la pandémie, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint de 5 personnes. René VERRY, président communal des CATM, accompagné par Daniel LAFORET ont honoré la commémoration de leur présence.

Après 4 longues années de guerre qui ont fait des millions de morts, le combat prend fin.

La fin de la guerre sera officialisée le 28 Juin 1919 lors du traité de Versailles.

Un hommage particulier a été rendu aux soldats morts pour la France lors d'opérations extérieures.

BIEN VIVRE
À NEUILLY

FLASH BACK

COMMERÇANTS ET ARTISANS DE NEUILLY-EN-DONJON DANS LES ANNÉES 1950 – 1955

RUE HÔTEL DE VILLE

Jean Baillon	Réparateur vélos, voiture et pompiste
Germaine Ballot	Couturière
Guillaume Ballot	Maréchal-ferrant
George Brérard	Plâtrier
Jeanne Brérard	Café – Restaurant
Jeanne Chéze	Couturière
Jeanne Chopin	Chapelière
Pierre Chopin	Scieur et entrepreneur de battage
Marcel Fusil	Boulanger
Marie Jaillot	Épicière
Louis Jeunet	Entrepreneur de battage

RUE DE L'EGLISE

Colette Chartier	Épicière
Francis Chartier	Agence Postale et cabine téléphonique
François Cuissinat	Grainetier
Jean Debut	Tailleur
Antoine Fayet	Menuisier
Guillaume Gervais	Cordonnier
Jean Perrin	Sabotier
Léonie Picard	Epicière

ROUTE DE MARCIGNY

Claude Chartier	Café - Restaurant
Marie Fusil	Dépositaire de journaux
Roger Melon	Bouilleur de cru
Louis Papillon	Maréchal-ferrant
Marguerite Petit	Epicière et coiffeuse
André Thévenin	Charron
Marie-Louise Viallet	Quincaillerie

ROUTE DES BÉCAUDS

Jean Laforet	Tailleur
Pierre Paire	Maçon

DANS LA CAMPAGNE

Jean Court	Plâtrier *(La Montée)*
André Longeot	Maçon *(Les Miregois)*
Jean Megnot	Meunier *(La Vernelle)*
Roger Rondepierre	Maçon *(Les Barnardins)*

LA TUILERIE

Pierre et Marie-Thérèse Bernard	Usine de fabrique de tuiles et briques avec une quinzaine d'ouvriers

NOTRE ÉCOLE MATERNELLE

FIN D'ANNÉE 2019-2020

PRÉSENTATION DE NOTRE SPECTACLE DE NOËL AU CLUB DES HIRONDELLES

Comme tous les ans, nous avons fait notre répétition générale en costumes avant le spectacle de Noël devant les membres du club des Hirondelles, qui nous encouragent toujours beaucoup ce qui nous met en confiance et qui reprennent parfois avec nous quelques chants.

Un grand merci à Patricia Picard et Cathy Basset pour la confection des costumes !

DÉCOUVERTE DU BIBLIOBUS

Pour la première fois, nous avons pu participer au choix des nouveaux livres lors de la venue du bibliobus. Nous avons été ravis de monter dans cet étrange bus rempli de belles histoires.

Le bibliobus n'étant pas très grand, nous y sommes allés par petits groupes. Il nous tarde déjà de pouvoir remonter dedans !

NOTRE ÉCOLE MATERNELLE

LA GALETTE DES ROIS

Vendredi 24 janvier, nous avons sorti nos ustensiles de cuisine pour préparer de bonnes galettes des rois aux pommes. Comme nous sommes très joueurs, nous avons mis plein de fèves dans chaque galette pour couronner plein de rois et de reines, avec les jolies couronnes que nous avons fabriquées en lien avec notre thème des châteaux.

NOTRE ÉCOLE MATERNELLE

L'ÉCOLE À LA MAISON

La fin de l'année scolaire a été perturbée en raison de la crise sanitaire. Les parents ont dû apprendre à faire « l'école à la maison », ce qui est loin d'être évident pour tout le monde, et je les félicite tous pour leur patience avec leurs enfants et leur envie de bien faire. Cette crise qui nous a tous tellement éloigné géographiquement les uns des autres n'a fait que renforcer les liens forts qui existaient déjà entre l'école et la maison.

J'ai instauré durant ce confinement beaucoup de petits défis les week-ends tels que du land art, la construction de la plus haute tour, la fabrication d'un château, des défis culinaires et plein d'autres choses… Ce partage de photos et de projets communs a permis à tous de rester unis malgré l'éloignement.

Une fois l'école ouverte, il a fallu apprendre à vivre différemment à l'école, jouer sans s'approcher, ne plus partager, suivre des tracés pour se déplacer… J'ai été absolument admirative de leur facilité d'adaptation pour des enfants en bas âge… Cette fin d'année a donc été quelque peu particulière mais il en ressort malgré tout beaucoup de positif, et c'est le plus important à retenir…

DÉBUT D'ANNÉE 2020-2021

RENTRÉE 2020

Une nouvelle année scolaire commence, année placée sous un protocole sanitaire moins strict que la fin d'année précédente. Maîtresse et Patricia sont masquées toute la journée, mais nous apprenons à voir les sourires dans leurs yeux alors on s'habitue !

Cette année, nous avons commencé l'année avec 17 élèves (dont 9 élèves de petite section) mais deux ont déménagé aux vacances de Toussaint, nous sommes désormais 15 élèves en classe.

Voici la traditionnelle photo de rentrée, sous un soleil radieux !

NOTRE ÉCOLE MATERNELLE

NOTRE JARDIN

Nous avons profité des ressources de notre jardin pour travailler sur le monde du vivant et le repérage dans le temps avec les caractéristiques des saisons.

Nous avons donc observé notre noisetier et ramassé une belle quantité de noisettes en plusieurs jours, sur les dernières minutes de nos temps de récréation du mois de septembre.

Nous avons ensuite travaillé la numération avec la construction de collections (plus ou moins grande selon les niveaux, barquettes de 3, barquettes de 5 noisettes…) et de partage dans les sachets afin que chaque enfant reparte avec la même quantité de noisettes !

Malheureusement, aucune dégustation n'a été faite en classe, la noisette étant un aliment facilement allergène, la prudence était nécessaire.

LE CLUB DES HIRONDELLES

Fort de ses 38 adhérents, le Club des Hirondelles de Neuilly-en-Donjon a connu une année 2020 rythmée par la pandémie et ses deux confinements.

L'année 2019 s'est clôturée avec son traditionnel repas de fin d'année le vendredi 13 décembre qui marquait le 35ème anniversaire du club. 32 convives ont partagé ce repas de Noël dont le plat principal était un bœuf à la bière savoureusement cuisiné par Raphaëlle et apprécié de toutes et tous. Monsieur le maire honorait de sa présence ce moment convivial. Les 3 maîtresses accompagnaient leurs 12 élèves qui nous avaient assuré un beau spectacle de danse le matin.

L'assemblée générale du 7 janvier a permis de souligner le dynamisme de notre association qui a vu l'arrivée de 3 nouveaux adhérents. La saine santé financière du club nous permet d'envisager l'avenir sereinement.

Le conseil d'administration s'est réuni le vendredi 10 janvier. Les membres du bureau ont donné ou renouvelé leur confiance à Elise ROSNET dans son rôle de présidente, André NEY (trésorier), Denise MY (secrétaire), Gilles THÉVENOUX (vice-président), Monique LÉCUYER (vice-trésorière), Paulette CLAIR (vice-secrétaire).

Par un bel après-midi, le mardi 3 mars, nous avons pu assurer la tenue de notre concours de belote. 62 doublettes se sont affrontées dans une bonne ambiance. Le concours a vu la victoire de l'équipe composée de Michel DUVERGER de LODDES et Daniel PAIRE de BARRAIS-BUSSOLLES devançant Henri NAFFETAS associé à Jeannot SEGUIN de MOLINET.

Les réunions mensuelles tenues le mercredi après-midi permettent d'entretenir des liens d'amitiés et de partage, mais elles ont malheureusement connu une suspension provisoire à compter du 13 mars, date de notre dernière réunion. Date également à laquelle, nous avons accueilli le club des Myosotis de Luneau, et après avoir partagé brioches et boissons (modérément pour l'alcool), nous nous sommes adonnés à nos parties favorites : belote, manille, tarot, scrabble agrémentées d'échanges verbaux.

Nos sorties prévues au musée de la Calèche à Marcigny, au restaurant, nos rencontres interclubs et les participations aux divers concours de belote ont simplement été annulées. Ce n'est que partie remise et ces manifestations retrouveront naturellement leur place dans le calendrier des mois à venir.

Courant décembre, pour chacun des adhérent(e)s, nous procédons à la distribution de bons d'achat valables chez les commerçants du Donjon. Également, le Club participe financièrement au « colis de Noël » des membres du CCAS de la commune.

Quid de 2021 ? En fonction de l'actualité, nous reconstituerons notre calendrier.

Des jours meilleurs sont devant nous, et avec l'espoir de nous retrouver toutes et tous très bientôt, le Club des Hirondelles de Neuilly-en-Donjon vous souhaite les meilleures fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2021. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Les hirondelles attendent
impatiemment le printemps !

Gilles THÉVENOUX, *Vice-président*

LE COMITÉ DES FÊTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 13 décembre 2019 s'est déroulée l'assemblée générale. Le bureau reste inchangé

Président DUPONT Mathieu, Vice-président BALLEVRE Francis, Trésorier CHOPIN Richard, Vice trésorière SULPY Lauraine, Secrétaire LAMOUREUX Audrey, Vice-secrétaire PALLOT Justine.

Lors de cette réunion, 2 manifestations ont étés programmés. En premier un concours de belote le 22 février 2020 et le repas dansant le 18 juillet 2020.

CONCOURS DE BELOTE

Le samedi 22 février, le comité des fêtes a organisé son 1er concours de belotte qui a connu un joli succès avec 40 doublettes. Le concours fut remporté par « Henri et Jean » suivi de « Louis et Annie » et « Claudette et Marcel » en troisième.

Pour les personnes intéressées, la soirée s'est continuée avec la dégustation d'un saucisson-pommes de terre.

FÊTE DE L'ÉTÉ

Suite à la situation sanitaire, le comité des fêtes a annulé sa manifestation.

ILLUMINATIONS

En cette fin d'année particulière, le comité des fêtes a décidé de maintenir l'embellissement du bourg de notre commune.

Le samedi 5 décembre, les membres du comité étaient donc à pied d'œuvre, avec toutes les précautions, pour transformer le bourg de notre village aux couleurs de noël. De jour et nuit, les décorations sont présentes avec les décors en journée et à la tombée de la nuit, les guirlandes lumineuses prennent le relais.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le comité des fêtes participe également financièrement aux colis de nos aînés.

POUR 2021

Aucune manifestation n'est engagée pour le moment. Nous prendrons les décisions suivant l'évolution sanitaire.

Les membres du comité de Neuilly vous adressent
leurs vœux les plus sincères pour 2021.

Mathieu DUPONT, *Président*

LE CLUB DE PÉTANQUE

Dans un contexte bien particulier, cette année 2020, le club de pétanque de Neuilly-en-Donjon pouvait compter sur 17 licenciés (chiffre stable).

Malheureusement, les compétitions départementales n'ont pas eu lieu comme beaucoup de concours ! Aucune compétition de la coupe d'Allier, cela permet au club de rester donc au plus haut niveau départemental pour l'année 2021.

Le Challenge cantonal a connu la même destinée que les concours.

On peut considérer que 2020 fut une année blanche sur le point sportif. Le bilan financier reste stable malgré le manque d'investissement du comité départemental qui refuse d'effectuer un geste financier envers les cotisations !!!

L'assemblée générale sera tenue dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le club de pétanque vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2021 !!!

Rodolphe PELIN, *Président*

LES AMIS DE L'ÉGLISE STE MARIE MADELEINE

Cette année 2020 est une année à oublier pour beaucoup d'entre nous. Notre association, les Amis de l'église, ne fut pas épargnée non plus par cette grave crise sanitaire qui a frappé notre pays, mais aussi le monde entier.

Nous n'avons pu nous réunir, mais aussi vous proposer des manifestations dans notre si belle église. Nous constatons une nette baisse de la fréquentation de touristes, malgré l'inscription à la fédération des sites clunisiens. Nous espérons des jours meilleurs afin d'inaugurer cette marque de reconnaissance et voir revenir les nombreux curieux et amoureux de l'art roman.

Toutefois, malgré ces mauvaises nouvelles, nous avons plusieurs points positifs à constater. Premièrement, nous sommes heureux d'avoir préparé notre église afin d'accueillir un concert du festival des Monts de la Madeleine, organisé par l'association Pentatête et la municipalité.

Notre secrétaire, Régine Bernard-Sperry, a, comme chaque année, proposé ses services pour des visites guidées gratuites lors des Journées du Patrimoine en septembre.

Enfin, n'ayant pu réunir nos adhérents lors d'une assemblée générale conventionnelle, nous avons pu l'organiser en « non présentiel » en ce début décembre. Chacun de nos « amis » a alors reçu ces dernières semaines le bilan financier et moral de notre association ainsi qu'un bulletin de vote pour le bureau. Plus d'une vingtaine de réponses nous ont été renvoyées, montrant leur solidarité et leur confiance. Le bureau reste inchangé. Nous espérons pouvoir réaliser notre AG 2021 dans des conditions normales.

Au nom des membres du bureau, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, et une belle année 2021 !

Richard CHOPIN,
Président des Amis de l'église
de Neuilly-en-Donjon

C.A.T.M ET VEUVES

Le 9 février, les PG-CATM-VEUVES SYMPATHISANTS se sont réunis pour l'assemblée générale.

Une minute de silence a été demandée pour tous les adhérents décédés depuis le début de l'association. La trésorière a présenté les comptes, tous positifs.

Le 7 mars 2020, l'assemblée cantonale a lieu à Neuilly-en-Donjon à la salle polyvalente, bonne assistance pour entendre Fernand Maupas expliquant tous les derniers renseignements sur notre association.

Un dépôt de gerbes s'est effectué au monument aux morts.

Pour conclure cette journée, 84 repas, toujours très appréciés ont été servis à l'Herbe Folle.

Huit jours plus tard, ce fut la COVID, tous confinés.

Les 8 mai et 11 novembre, les commémorations ont pu être célébrées seulement avec 5 personnes.

Le 5 décembre, une cérémonie a été organisée à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, dans le respect des gestes barrières. Un message de la ministre déléguée auprès des armées a été lu par le maire, accompagné de trois CATM et d'une sympathisante « porte drapeau ».

René VERRY, *Président*

L'ASSOCIATION « RPI NABL »

L'Association « RPI NABL » fait peau neuve cette année avec une nouvelle présidente, Mme CHERTIER, accompagnée de sa secrétaire et trésorière, Mme ROGUE.

Malgré les confinements et la crise sanitaire, elle a su faire de la résistance !

Nous tenons à remercier l'ancien bureau pour la relève ainsi que M. le Maire de Neuilly-en-Donjon, pour le prêt de la salle.

Les manifestations de l'an passé ont eu un franc succès, ce qui a permis à l'association de faire une belle dotation aux 3 écoles.

Malgré la Covid, nous avons pu faire une vente de calendriers et nous remercions grandement tous les participants.

Nos envies seront moindres cette année mais nous réfléchissons déjà aux actions futures.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches et à très vite.

RPI NABL

Pour rester en contact avec l'association « RPI NABL »

☏ Mme CHERTIER
06 09 04 03 47

@ rpinabl03@gmail.com

RPI NABL

VOUZANCE & LOIRE

Lors de notre Assemblée Générale du 21 février 2020, notre association n'avait pas encore mesuré l'impact que le Covid-19 aurait sur le déroulement de nos activités à venir.

L'heure était avant tout au renouvellement du bureau puisque notre présidente Chantal ARNOUD, ne souhaitait pas poursuivre son mandat, ainsi que Georges BONIN, alors trésorier.

Après en avoir délibéré, le bureau a procédé à l'élection de ses nouveaux membres.

Ainsi ont été élus, Agnès DENIZOT, Présidente, Chantal ARNOUD, Vice-Présidente, Jean-Marc CANTAT, Trésorier, Paulette Ney, Vice-Trésorière, Marie-France CHEVASSON, Secrétaire, Agnès DENIZOT Vice-Secrétaire.

Nous avions décidé d'organiser nos deux marches en Avril et Octobre sur les communes respectives de Molinet et Montcombroux-les Mines.

Puis le confinement est arrivé...

Sachant d'emblée que la marche de printemps n'aurait pas lieu, nous avions espoir de pouvoir organiser celle d'automne. Malheureusement il n'en fut rien.

Après avoir réuni le bureau entre deux périodes de confinement, nous avons décidé de reporter ces deux marches aux mêmes périodes et sur les mêmes communes en 2021, si le spectre de la crise sanitaire s'éloigne.

Pour connaître notre association ou la rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

☏ 06 81 92 49 41

@ vouzance.et.loire@gmail.com

Agnès DENIZOT, *Présidente de « Vouzance & Loire »*

VAL LIBRE CULTURE & PATRIMOINE

Notre association a profondément été impactée par la crise sanitaire du Covid-19.

Notre assemblée générale du 12 février 2020 avait néanmoins pu se tenir avant que nous ne connaissions notre premier confinement. A cette occasion nous avions fait le point de tous les travaux réalisés l'année précédente et ceux à programmer en 2020. Les événements qui s'ensuivirent ont freiné notre progression mais n'ont pas entamé notre détermination. Les bénévoles se sont totalement investis sur les différents projets menés.

Des saynètes représentant d'anciens métiers ont été installées dans les anciennes cabines téléphoniques. Ainsi vous pouvez découvrir une lavandière au Pin, un enfant mineur à Montcombroux-les-mines, un pêcheur (Claudien Descombes) à Luneau, un plombier-électricien à Avrilly. Des travaux ont été réalisés par « VLC&P » sur commande de la Comcom « Entr'Allier Besbre et Loire » tels, la restauration d'une cheminée, d'un chauffe-chaudron, du puits et du cadran solaire à la maison du canal à Avrilly, ainsi qu'une table d'orientation paysagère aux abords de la salle polyvalente. Des travaux de peinture ont été réalisés sur les bascules du Bouchaud et de Luneau, au lavoir du Pin, ainsi que sur le petit pont du Donjon. Une cabane de vignes a été restaurée à Montaiguët-en-Forez, un puits à Loddes et un à Varennes-sur-Têche, ainsi qu'une fontaine au Donjon. A Neuilly-en-Donjon, nous travaillons périodiquement à la mise en valeur du site des Bécauds qui deviendra à son terme un écomusée dédié aux vieux outils agricoles.

Nous avions pour projets à terminer ou à réaliser en 2020, un atelier du sabotier à Luneau, installer une saynète représentant un peseur dans le local de la bascule à Neuilly. Récemment nous avons refait le socle de la croix des Rotats à St Didier-en-Donjon.

Rappelons que notre association est aussi à l'initiative des Kazabook qui ont été installées dans la plupart des villages de l'ancien canton du donjon (Le Donjon Val Libre) et à Monetay-sur-Loire à la demande de son maire, ce qui permet à tout un chacun un accès permanent à la lecture, surtout en ces temps compliqués.

Et bien sûr, n'oublions pas la fierté de notre association, qu'est La Tuilerie de Lenax. Les différentes aides financières et la première tranche de la souscription lancée en septembre 2019, nous ont permis de démarrer les travaux de réfection, bien que souvent contrecarrés par les directives gouvernementales successives.

Nous restons confiants malgré tout, et ne désespérons pas d'accueillir de nouveaux membres.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter :

☏ 06 88 16 18 19 ou 06 31 75 96 04

@ vallibre.culture.patrimoine@gmail.com

Agnès DENIZOT,
Secrétaire de Val Libre Culture & Patrimoine

ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE

- **Mettre à 15 km ou 15 mn de chaque habitant du territoire le même accès aux services ;**
- **Réaliser ensemble ce qu'une commune seule ne peut faire ;**
- **Valoriser tous les atouts de notre territoire pour en accroitre l'attractivité et le rayonnement.**

Voici très synthétiquement résumée la feuille de route de notre communauté pour valoriser ses 44 communes et améliorer le quotidien des presque 26 000 habitants qui y vivent.

La loi a confié à l'intercommunalité certaines compétences et l'assemblée a décidé d'en exercer d'autres pour renforcer son efficience. L'objectif n'est en aucun cas de supplanter les communes et de décider de leur avenir à leur place. Il s'agit au contraire de développer les moyens de valoriser tous leurs potentiels et de leur permettre de mettre en œuvre, au service du plus grand nombre, des solutions inaccessibles individuellement.

Sur les sujets relevant de l'économie, du développement de l'activité, de l'emploi, de l'attractivité, la communauté a les capacités humaines et financières de mener à bien, sur les lieux les plus adaptés, les investissements structurants indispensables.

Dans le domaine de la culture, du tourisme, de la valorisation des patrimoines, d'activités ludiques ou sportives, l'échelle intercommunale est le bon dimensionnement pour réaliser les actions indispensables à l'éclosion de projets permettant un accès pour tous et un maillage équilibré des solutions proposées.

La petite enfance, les services de proximité, l'hébergement des aînés, l'urbanisme, l'ouverture à des énergies propres et renouvelables, l'amélioration de l'habitat, la gestion des ressources et des déchets, la mobilité, la mutualisation des moyens sont autant d'autres sujets qui ne peuvent plus être traités efficacement à l'échelle communale.

Pour maîtriser tous ces domaines, l'intercommunalité, en lien avec les acteurs locaux a validé un projet de territoire, fil rouge de l'ensemble des actions et qui permettra au fil des années la cohérence globale d'un développement global, équilibré et cohérent de nos 44 communes, ne laissant personne au bord de la route.

Par des réalisations de projets en direct, par l'accompagnement logistique et/ou financier d'initiatives, par des dotations financières sur des investissements strictement communaux, notre intercommunalité joue parfaitement son rôle d'accélérateur au bénéfice de tout le territoire.

Entr'Allier, Besbre et Loire, ce sont quelques 80 agents et une centaine d'élus titulaires et suppléants qui n'ont qu'une volonté commune, la satisfaction de l'intérêt général et la mise en œuvre de projets fédérateurs et porteurs d'efficacité.

Pour mieux comprendre et connaître votre intercommunalité, connectez-vous régulièrement à notre site internet **interco-abl.fr**. Vous pourrez ainsi constater l'avancement des projets en cohérence avec les politiques décidées par les élus.

Seul, on va parfois plus vite, Ensemble on va toujours plus loin !!!

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE
Siège : 18 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER
Tél. : 04 70 45 00 99 **email** : contact@interco-abl.fr
Site internet : www.interco-abl.fr

Site de Dompierre-sur-Besbre
Espace Boudeville, 03290 DOMPIERRE SUR BESBRE
Tél. : 04 70 48 21 10

Site Le Donjon
5, Parc Le Plessis 03130 LE DONJON
Tél. : 04 70 99 52 66

Retrouvez ci-dessous une liste des services de compétences communautaires présents sur notre territoire.

Service développement économique
Accompagnement des entreprises et accueil des nouveaux arrivants
Sur l'ensemble du territoire
04 70 45 00 99
04 70 99 52 66
06 31 40 18 25
economie@interco-abl.fr

Piscine à Dompierre s/Besbre
Ouverture annuelle
La Madeleine
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
04 70 48 02 68
piscine.dompierre@interco-abl.fr

Piscine à Varennes s/Allier
Ouverture de mai à septembre
Parc Mauregard
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
Tél. : 04 70 45 08 12
piscine.varennes@interco-abl.fr

Au 1er janvier 2018, toutes les déchetteries de votre territoire sont gérées par :

SICTOM SUD ALLIER
Les Bouillots 03500 BAYET
04 70 45 51 67
et
SICTOM NORD ALLIER
RD779 «Prends y garde» 03230 CHEZY
04 70 46 77 19

Crèche – halte-garderie « Brin d'Éveil »
Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 34
creche-brin-deveil@interco-abl.fr

RAM « Les Marmottes »
Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 30
ram-les-marmottes@interco-abl.fr

RAM Apetipa
service géré par le Centre Social Jaligny / Neuilly
contact@apetipa.com

246, rue des écoles
Cour de l'école Tivoli
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
04 70 34 52 64

Centre Social
1, rue de la Bertranne
03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 34 71 24

RAM Les Coccinelles
service géré par le Centre Social La Farandole
30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON
04 70 99 52 77

LAEP « Au Rendez-vous des P'tites-Pousses »
Rue Jules Dupré 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 34
laep@interco-abl.fr

Résidences du Val de Besbre
Accueil temporaire pour personnes âgées
39, rue de la Couzenotte, 03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 35 12 70 - residence.valdebesbre@gmail.com

Les Maisons de Services Au Public
5 parc Le Plessis 03130 LE DONJON
04.70.99.69.89 - msap-le-donjon@interco-abl.fr
Espace Boudeville 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
04 70 48 21 10 - maisonpourlemploi@interco-abl.fr

Résidences Jeunes O²
Logements pour travailleurs, intérimaires, stagiaires...
Les Brémonts 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 47 45 97 - pij.varennes@viltais.eu

Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire
tourisme@interco-abl.fr

Antenne de Varennes s/Allier
Place de l'Hôtel de Ville
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 47 45 86

Antenne de Dompierre s/Besbre
145 Grande Rue
03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
Tél. : 04 70 34 61 31

Antenne Le Donjon
Gestion par l'association Loisirs et Culture
Parc du Plessis 03130 LE DONJON
Tél. : 04 70 99 50 73

Pôle Culturel « Les Pieds dans l'eau »
Médiathèque,
Exposition permanente René Fallet
10, rue du Château
03220 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 35 68 79
poleculturel@interco-abl.fr
www.poleculturel.interco-abl.fr

Pôle d'animation archéologique « Arkéocité »
5 bis rue du 4 septembre
03150 VARENNES-SUR-ALLIER
04 70 45 85 30
arkeocite@interco-abl.fr
www.arkeocite.fr

Transport à la demande
Centrale de réservation
n° vert : 0 800 800 966

SICTOM SUD ALLIER

PRÉSENTATION DU SICTOM SUD ALLIER

Le SICTOM Sud Allier a en charge la collecte, le tri, le traitement et la prévention des déchets ménagers et assimilés sur 136 communes de son territoire depuis avril 1982.

En 2018, le paysage intercommunal a évolué avec l'adhésion au 1er avril 2018 de 13 communes de l'ancienne communauté de communes Le Donjon Val Libre (dont Neuilly-en-Donjon).

Le SICTOM Sud Allier regroupe désormais 149 communes et compte 99 098 habitants, gère 15 déchetteries, l'Installation de Stockage des Déchets Inertes de Gannat, et est propriétaire de l'Unité de Valorisation Energétique des Ordures Ménagères de Bayet, dont le fonctionnement est délégué à LUCARNE jusqu'au 31/12/2027. Le SICTOM Sud Allier est également actionnaire à environ 25% de la Société Public Local « ALLIER Tri » basée à Chézy. La phase d'exploitation du centre de tri a débuté le 1er mars 2020 pour une durée initiale de 6 ans.

Les 13 communes nouvellement adhérentes conservent leur service de collecte et traitement existant qui est toujours assuré par SITA-SUEZ jusqu'au 31/12/2021.

QUELQUES CHIFFRES SUR LES TONNAGES COLLECTÉS SUR L'ENSEMBLE DES 149 COMMUNES (DONNÉES 2019/2020)

- **16 737 Tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
  → **169 Kg / Habitant**
- **5 579 Tonnes** d'Emballages Ménagers Recyclable (EMR)
  → **56 Kg / Habitant**
- **3 229 Tonnes** de verre
  → **32 Kg / Habitant**
- **28 299 Tonnes** de déchets de déchetteries
  → **293 Kg / Habitant**
- **788 Tonnes** de divers (refus de tri : 240 Tonnes, encombrants, épaves...)
  → **8 Kg / Habitant**
- **9050 Tonnes** de Déchets d'Activités Économique (Redevance spéciales)

En 2019, chaque usager du SICTOM Sud Allier a, en moyenne, produit 558 Kg de déchets ménagers et assimilés, soit 1,53 Kg/jour/habitant.

LA TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES (EX-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE DONJON VAL LIBRE)

Depuis 2018, la taxe des Ordures Ménagères est indexée sur 50% de la valeur locative cadastrale de votre habitation, et apparait donc sur la taxe foncière (Le principe de la redevance a été abandonné afin d'uniformiser à l'échelon national).

Comme chacun a pu le constater, cette année encore le taux a augmenté en passant à 14,22% pour 2020 alors qu'il était de 13,02% en 2019.

A savoir, le taux de la taxe est voté par la Communauté de Commune sur les données du SICTOM correspondant au secteur de collecte.

Pour parvenir à endiguer cette hausse nous devons agir sur différents leviers dont nous sommes les principaux acteurs.

SICTOM SUD ALLIER

1 RÉDUIRE NOS DÉCHETS D'ORDURES MÉNAGERS ET ASSIMILÉS :

- Chaque foyer est incité à mettre en place un lieu de compostage des déchets organiques mais également des déchets verts. Composter vous permet d'agir en éco-citoyen en limitant le volume de déchets à traiter (réduction de 30% du volume de votre poubelle), mais aussi d'obtenir un engrais 100% naturel et gratuit !
- Apposer un autocollant STOP PUB sur la boîte aux lettres : c'est en moyenne 35 kilos de papier en moins dans la poubelle jaune ! Vous continuez de recevoir les informations municipales, départementales et régionales.

2 RÉDUIRE LES REFUS DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES QUI ÉTAIENT DE 1,6 TONNE PAR COMMUNE EN 2019/2020 :

Rappel du tri sélectif :

- Ne pas imbriquer les emballages.
- Verre, jouets en plastique, végétaux et ordures ménagères interdits.
- Produits dangereux interdits.

→ **Respectons les consignes de tri qui sont indiquées sur chaque container**

3 ÊTRE VIGILANT LORS DE LA RENÉGOCIATION DE NOTRE PRESTATAIRE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS (FIN 2021).

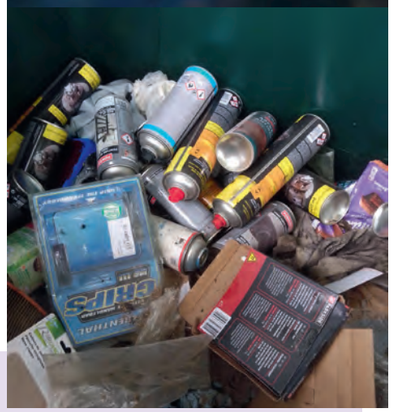

Au cours de l'année 2020, sur la commune de Neuilly-en-Donjon nous avons constaté et évacué plusieurs décharges sauvages mais également des dépôts de produits interdits dans des containers d'ordures ménagères.

Nous comptons sur le civisme de chaque habitant afin de préserver notre environnement en utilisant les différents moyens mis en œuvre sur la commune pour le traitement des déchets (Containers d'ordures ménagères, de tri sélectif, de verre), mais également en utilisant la déchetterie à Le Donjon.

Chaque jour, à la maison, au travail, à l'école ou en vacances, en faisant les courses, nous pouvons tous adopter des réflexes pour réduire durablement et efficacement nos déchets.

Patrick CHARTIER,
Délégué SICTOM Sud Allier

SICTOM SUD-ALLIER

VOUS POUVEZ LE FAIRE !

Les déchets qui coûtent le moins cher sont ceux que l'on valorise, ou encore mieux, ceux que l'on ne dépose pas à la collecte (collecte ordures ménagères, collecte sélective et déchetterie).

FELICITATIONS

Une **hausse de 7% des emballages et papiers triés** entre 2015 et 2019

FELICITATIONS

Une **baisse de 12%** du tonnage d'ordures ménagères incinérées entre 2015 et 2019

NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP MIEUX

*Améliorer le **TRI DU VERRE** : 1000 tonnes/an encore incinérées

*Augmenter le **TRI** : de nombreux emballages vont encore à l'incinération

*COMPOSTER plus à domicile :

>>> Près de 5000 tonnes de **DÉCHETS ORGANIQUES** *(déchets de cuisine)* sont encore incinérées

>>> Beaucoup de **PELOUSE** pourrait être **VALORISÉE** à domicile

>>> Pensez au **BROYAGE DES BRANCHES ET VÉGÉTAUX**

Avec ces gestes, plus de 8000 tonnes de déchets pourraient être évitées chaque année, soit près d'un million d'euros de coûts de traitement économisés.

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site : www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SICTOM SUD-ALLIER

ENSEMBLE, TRIONS !

100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT

La recette pour un tri facile et rapide :

- se poser ces 2 questions

* C'est un emballage ? Direction le tri !
* C'est un papier ? Direction le tri !

- être équipé d'un dispositif de tri, selon votre lieu d'habitation, d'un bac jaune, de sacs jaunes ou se rendre au point tri le plus proche et y déposer votre emballage ou votre papier. C'est tout !

Inutile de laver l'emballage avant de le jeter, il suffit de bien le vider.

Des grands cartons à évacuer ? 2 solutions : on les coupe et on les jette dans le bac jaune ou on les dépose en déchetterie.

100 % DES PAPIERS

Journaux, magazines, catalogues, livres, enveloppes, publicités, cahiers, sacs...

Pensez à bien séparer le film plastique du magazine ou du journal avant de jeter les 2 objets au tri.

100% DES EMBALLAGES

Briques, cartonnettes, boîtes et cartons bruns

Boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes, bouchons, couvercles, capsules, blisters de médicaments

Pots, boîtes, barquettes, films, sacs, sachets, bouteilles, flacons, tubes et bidons

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site : www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

SYNDICAT DE LA VALLÉE DE LA BESBRE

La commune de Neuilly-en-Donjon adhère au syndicat eau et assainissement de la Vallée de la Besbre qui regroupe trente-cinq communes représentant une population d'environ 15 100 habitants. La commune est représentée par deux délégués (titulaires : Jean-François BOURACHOT et Catherine MARTIN ; suppléants : Jean-Paul FAVIER et Bernard BOURACHOT). Les soixante-dix délégués forment le Comité Syndical qui prend les principales décisions. La présidence du syndicat est assurée par Gilles BERRAT.

Le personnel du syndicat (23 agents) assure un service de qualité aux abonnés en eau potable et en assainissement. En effet, le syndicat dispose de compétences en eau potable et en assainissement, et assure une prestation de service en matière d'entretien des poteaux incendie.

EAU POTABLE

Le syndicat assure en régie directe la production et la distribution de l'eau potable pour ses communes adhérentes. Ainsi, 1 379 805 m³ d'eau ont été consommés en 2019 par les abonnés.

Pour assurer l'alimentation en eau potable, le SIVOM dispose de différents sites de production : une station de pompage à Lapalisse dans la Besbre, une station de pompage à Avrilly dans la Loire et différentes sources en Montagne Bourbonnaise. L'eau consommée sur la commune (198 branchements d'eau) provient de la Loire.

Le SIVOM dispose d'une capacité de stockage de 14 000 m³ avec ses trente-huit réservoirs. On compte 1 390 kilomètres de réseau dont 35 kilomètres sur la commune.

La recette principale du SIVOM provient de la vente d'eau (2 592 320 € HT en 2019 dont 37 298 € proviennent des abonnés de la commune). Les recettes financent les dépenses (3 397 588 € HT en 2019) de fonctionnement et d'investissement permettant la distribution de l'eau, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les principaux programmes d'investissement concernent le renouvellement de la télégestion, l'étude sur le barrage de la Figourdine à Lapalisse, l'achat de véhicules, d'outillages divers, de matériel informatique et de matériel de chloration, ainsi que la fin des travaux de réhabilitation du réservoir de Saint Pierre Laval et le lancement de travaux de renouvellement de réseau dans le bourg du Donjon.

Le prix de l'eau comprend une part fixe, l'abonnement, et une part variable proportionnelle à la consommation d'eau. Le prix de l'eau est fixé chaque année par le Comité Syndical.

En 2020, les tarifs sont les suivants :

- forfait annuel abonnement : 55,00 € HT
- Prix de l'eau par tranche de consommation :

de 0 à 300 m³	1,62 € HT
de 301 à 1000 m³	1,53 € HT
de 1001 à 6000 m³	1,34 € HT
de plus de 6000 m³	1,22 € HT

SYNDICAT DE LA VALLÉE DE LA BESBRE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :
Le syndicat assure le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Un imprimé est à retirer au SIVOM ou au secrétariat de mairie et doit être retourné au SIVOM.

En 2019, le syndicat a réalisé sur la commune un contrôle de conception et deux contrôles de réalisation des ouvrages.

Contrôle des installations en cas de vente :
Le syndicat en cas de vente de biens immobiliers situés en zone d'assainissement non collectif, réalise le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif. Ce document, qui doit être daté de moins de trois ans, doit être annexé à la promesse de vente.

CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE

Le syndicat assure aussi le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie pour trente-quatre de ses communes dont la commune de Neuilly-en-Donjon. En contrepartie, la commune verse 35,00 € HT par poteau d'incendie soit 630,00 € HT (756,00 € TTC) pour ses 18 poteaux d'incendie.

Un poteau incendie a été remplacé en 2019 au lieudit Les Collins pour un montant de 1 296,10 € HT (1 555,32 € TTC).

SIVOM
Vallée de la Besbre
eau & assainissement

Horaires d'accueil téléphonique des usagers
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
04 70 99 02 13 — 04 70 99 02 53
administratif.sivom.besbre@wanadoo.fr

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, un service de garde, réservé aux urgences, est assuré par le personnel technique 24 heures sur 24.

En raison de l'épidémie de Covid 19, les horaires d'ouverture au public ont été réduits :
Jeudi et vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
18 Route de Bert - BP 31 - 03120 LAPALISSE

Vous trouverez plus de renseignements sur le syndicat Vallée de la Besbre en consultant son site internet :
www.sivom-vallee-besbre.fr

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

LA FARANDOLE C'EST QUOI ?

Le Centre Social la Farandole est une association loi 1901 gérée par des habitants et des élus, avec des salariées présentes pour réaliser les missions de l'association. Le Centre Social se définit comme « un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Nos valeurs de référence sont : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Nos façons d'agir sont fondées sur :

- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- un partenariat actif et ouvert.

Tous les habitants du territoire peuvent devenir bénévole au Centre Social et/ou siéger au Conseil d'Administration en se faisant élire lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Le Centre Social est agréé par la caisse d'allocations familiales de l'Allier pour **son projet d'animation globale** :

- Tous les 4 ans, l'équipe de l'association pilote un diagnostic de territoire partagé qui associe les habitants, les élus, les partenaires, les professionnels, les bénévoles.
- Suite à ce diagnostic le Centre Social fixe les objectifs à poursuivre pour les 4 années à venir.

Les orientations du projet social 2020/2023 sont :

- redonner du sens et de la dynamique au fonctionnement interne du centre social,
- améliorer la communication du centre social et le partenariat, notamment au niveau local,
- intégrer la question du lieu d'accueil dans chacun de nos projets,
- faire évoluer l'action du centre social et le rendre novateur,
- développer le « pôle vie associative et bénévolat »,
- améliorer la mobilité des habitants du territoire,
- faciliter le vivre ensemble et développer le pouvoir d'agir des habitants.

Le Centre Social est également agréé pour **son projet d'animation collective famille**. La référente famille développera sur les 4 années prochaines les orientations suivantes :

- valoriser les compétences des parents et familles et favoriser la prise de confiance en eux ;
- dépasser la consommation des activités pour renforcer l'implication des familles dans les actions ;
- poursuivre l'accompagnement de la fonction parentale ;
- structurer un réseau d'acteur autour du projet famille, pour poursuivre la dynamique partenariale enclenchée, et pour agir en cohérence et en complémentarité.

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE

En 2020, le Centre social a reçu son 3ème agrément de la CAF, portant sur le **public jeune**. Les orientations pour les prochaines années sont :

- structure un réseau d'acteur autour du projet jeunes : pour poursuivre la dynamique enclenchée par le Centre Social et pour agir en cohérence et complémentarité afin de répondre aux attentes et besoins des jeunes ;
- poursuivre et faire évoluer l'action du Centre Social : le rendre novateur en terme d'actions jeunesse ;
- développer le aller-vers sur l'ensemble des communes du territoire et améliorer la mobilité des jeunes ;
- agir sur le champ de la prévention et mobiliser les jeunes par la sensibilisation et la prévention aux conduites à risques, santé, problématiques de société, etc.

Au delà des orientations présentées ci-dessus, le Centre Social porte différents services comme **l'accueil de loisirs** pendant les vacances scolaires, le **relais d'assistantes maternelles Les Coccinelles**, le **portage de repas à domicile pour les personnes âgées.**

Le Centre Social est avant tout à l'écoute des habitants de son territoire et propose des réponses aux besoins et attentes. C'est pourquoi le Centre Social a développé, par exemple, le **pôle « seniors et territoire »** qui propose notamment des ateliers numériques, des sorties culturelles, des ateliers de prévention, etc. aux plus de 55 ans de notre territoire.

En 2020, le Centre Social a également mené un projet collectif autour du **street art**, en collaboration avec Ted Nomad, artiste en résidence à Lurcy Lévis. A destination des enfants de l'accueil de loisirs, de leurs familles et des habitants, ce projet avait pour objectif de permettre l'accès à cette forme de culture « Street art », de permettre la découverte des techniques graphiques de l'artiste et amener l'art sur notre territoire d'une autre manière. Il avait également comme objectif de rendre plus visible et lisible le centre social par le biais de la fresque sur la façade : donner une particularité à ce lieu de culture, être attiré par la nouveauté visuelle et permettre de percevoir certaines caractéristiques d'un centre Social de par les symboles initiés par l'artiste.

L'équipe du Centre Social est à la disposition des habitants, que ce soit pour présenter les missions et projets de l'association, écouter et recueillir vos besoins et envies, renseigner et orienter ou simplement discuter !

Pour contacter le Centre Social La Farandole

04 70 99 52 77 — cslafarandole@orange.fr

http://lafarandole.centres-sociaux.fr — Centre-Social Farandole

30 rue Emile Guillaumin - 03130 LE DONJON

SIVOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE LE DONJON

Gymnase le Donjon

BUREAU SYNDICAL

Suite aux élections du 9 juillet 2020, un nouveau bureau syndical a été élu parmi les 26 titulaires et les 13 suppléants représentant nos 13 communes adhérentes.

Présidente
Marie-France AUGIER

Vice-Président
Franck TAIN

Secrétaire
Fabrice DUJON

Membres élus
Catherine MARTIN - Gérard NAFFETAS - Franck BARLERIN

Agents :

Gaelle CLAIRE assure depuis le 1er janvier 2020 la fonction de secrétaire.

Sylvie CHEMORIN agent technique se charge de la propreté et l'entretien du gymnase.

Ludovic MALLOT, auto-entrepreneur intervient pour l'entretien de l'extérieur et de divers bricolages intérieurs.

SÉCURITÉ

Cette année la mise en sécurité du gymnase a été réalisée prioritairement :

- remplacement de l'alarme incendie et des blocs secours (Entreprise CHABERT)
- contrôle des équipements sportifs (Entreprise Sécuri-Jeux)

PARTICIPATION DU DÉPARTEMENT

Lors du 1er confinement, (2019-2020) le gymnase n'a pas été occupé pendant 10 semaines, nous remercions le Département qui nous a alloué une subvention de 8 384.40 euros ne pénalisant pas trop notre budget par rapport à la dotation attendue.

Lors du second confinement (1er trimestre 2020-2021), seuls les élèves fréquentent la structure sportive dans le respect des mesures sanitaires. Les associations sont privées de l'utilisation du bâtiment.

Venez découvrir le FABLAB de Varennes-sur-Allier

Un espace de travail collaboratif ouvert à tous !

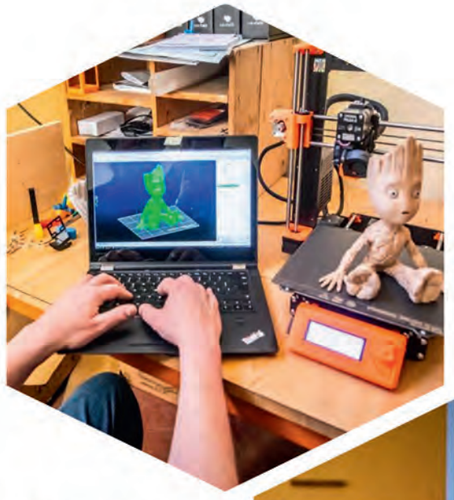

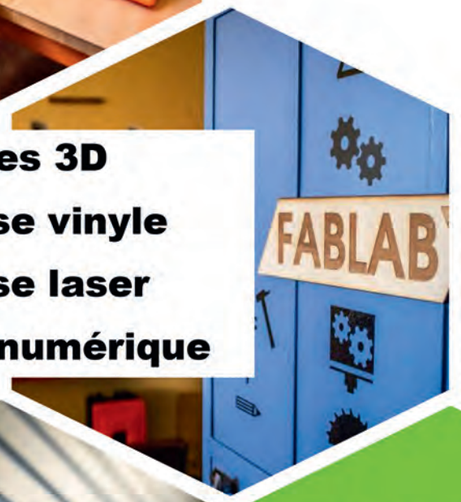

- **Imprimantes 3D**
- **Découpeuse vinyle**
- **Découpeuse laser**
- **Fraiseuse numérique**

Situé à l'Eco Centre
23, rue Marius Courteix
Varennes-sur-Allier

04 70 20 05 63
www.varennes-ecocentre.fr

ECO CENTRE
VARENNES SUR ALLIER

SPL 277

Horaires d'ouverture au public : tous les mardis de 17h à 20h*

Contact : contact@varennes-ecocentre.fr

*Inscription obligatoire et sous réserve de dispositions gouvernementales contraires

03 Allier

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

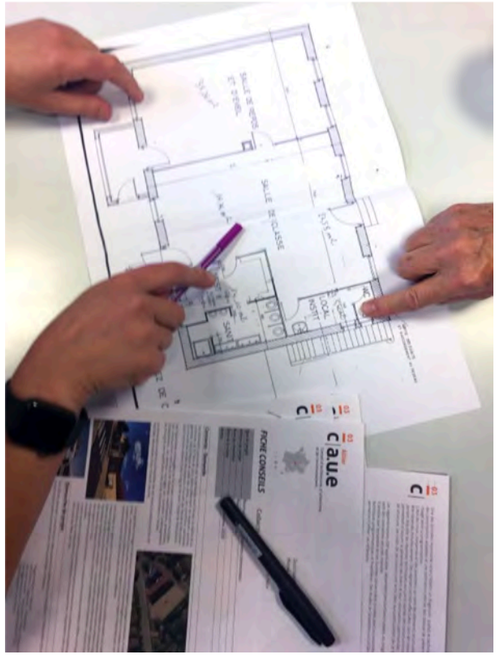

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la règlementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.
Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr

Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

PAROLES D'ÉLUS D'HIER

LES 3 DANIEL

INTERVIEW DE DANIEL FAVIER

Vous avez été le maire de Neuilly-en-Donjon de 1995 à 2014. Antoine THEVENOUX, Marcel Larue et vous-même avez été les seuls maires à exercer pendant 3 mandats successifs. Que retirez-vous de cette longue expérience ?

Cette longue expérience fut passionnante. Seul je n'y serai pas arrivé. J'ai été bien secondé par de bons adjoints, de bons conseillers municipaux, y compris ceux de l'opposition, bonne secrétaire, bon personnel communal et le bénévolat des habitants.

J'ai été aussi bien conseillé par les services de la Préfecture, de la Sous-préfecture, du Département et de l'Association des Maires de l'Allier. Lorsque j'avais des difficultés ou des demandes particulières, ils ont tous répondu présents pour les réalisations et travaux effectués sur notre commune.

Direz-vous que le maire est l'homme à tout faire ?

Oui. Son rôle est de venir en aide aux gens qui ont des problèmes.

La commune possède plusieurs logements qui génèrent un revenu non négligeable. Vous avez été à l'initiative de ces investissements. Pensez-vous qu'en 2020, notre commune puisse continuer dans cette voie ?

Oui, bien-sûr, à condition d'obtenir les aides financières pour réduire le coût des travaux.

Votre meilleur souvenir pendant l'exercice de votre mandat ?

J'en aurai deux.

- J'ai été ravi de recevoir un courrier du mécène américain « Word Monuments Fund » qui a financé la partie communale des travaux de l'église, grâce à la visite d'une américaine Mme Rosenberg.
- Avec nos propres deniers, mon épouse et moi-même avons eu le plaisir de participer à des voyages organisés pour des élus, de connaître l'Assemblée Européenne, l'Assemblée Nationale, le Sénat, le Défilé du 14 juillet 2000 à Paris qui avait rassemblé près de 40 000 personnes, et le plus important, le congrès des maires de France à Paris. Lors de ce congrès, j'ai rencontré la directrice des collectivités territoriales qui a permis la création du restaurant de Neuilly en faisant respecter les statuts de la Communauté de communes, suite au refus du Sous-préfet de l'époque.

Le plus mauvais ?

Un souvenir toujours difficile : être réveillé au milieu de la nuit par les pompiers demandant d'aller éclairer le stade afin qu'un hélicoptère puisse atterrir pour secourir et évacuer une personne de la commune, grièvement blessée.

Votre regard sur la pandémie que nous subissons actuellement ?

Au delà du triste bilan des décès, des répercutions économiques se feront ressentir dans les années à venir.

Quels conseils donneriez-vous à un conseiller municipal élu en 2020 ?

Avec l'évolution fulgurante de la société, je me garderai bien de donner des conseils.

PAROLES D'ÉLUS D'HIER

LES 3 DANIEL

INTERVIEW DE DANIEL LAFORET

Vous avez été adjoint au maire de 1977 à 1995. Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

Avec une bonne équipe au conseil municipal, cela a été une expérience qui a demandé beaucoup de présence pour les réunions et les commissions, pas toujours facile en allant à sa journée toute la semaine.

Vous avez été l'adjoint de Marcel LARUE au cours de ces 18 années. Quel souvenir gardez-vous de lui ?

Un très bon souvenir, un homme droit qui était à l'écoute de ses administrés et a su rassembler les gens de la commune.

Être élu c'est aussi s'exposer à la critique. Cela vous a-t-il marqué ?

Non. Il fallait écouter tout le monde et en prendre et en laisser.

Quel est votre meilleur souvenir pendant l'exercice de votre mandat ?

Le mariage de ma fille par dérogation du maire.

Et le plus mauvais ?

D'aller reconnaitre le décès de mon ancien patron Maurice.

Si vous aviez eu 37 ans (votre âge au début de votre mandat) en 2020, auriez-vous pu être candidat ?

Pourquoi pas !

Pensez-vous qu'il est plus difficile d'être candidat aujourd'hui qu'à l'époque de votre premier mandat ?

Oui. Il est plus difficile au niveau administratif. J'ai l'impression que plus personne ne se supporte et tout le monde vient se plaindre en mairie.

PAROLES D'ÉLUS D'HIER

LES 3 DANIEL

INTERVIEW DE DANIEL MICHAUD

Vous avez été conseiller municipal pendant 6 ans de 2001 à 2008. Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

Plus de 10 ans après, les années au sein du conseil municipal de Neuilly-en-Donjon reste pour moi une agréable expérience très enrichissante ; durant cette période j'ai appris à connaître tous les habitants, la commune et son fonctionnement.

Être élu, c'est aussi s'exposer à la critique. Cela vous a-t-il marqué ?

Quand on est élu, peu importe la fonction, nous sommes parfois contraints de prendre des décisions plus ou moins populaires. Il faut parfois agir avec rigueur afin de garantir le bon fonctionnement de la commune. Pour moi, la critique négative ou positive fait partie intégrante de la fonction d'élu.

Quel est votre meilleur souvenir pendant l'exercice de votre mandat ?

Pouvoir se retrouver à plusieurs, lors de réunions, permet de prendre part personnellement aux décisions concernant notre commune et ses collectivités. Le sentiment de satisfaction que j'espérais lorsque nous prenions des décisions formelles à la commune et aux habitants, reste pour moi l'un des meilleurs souvenirs.

Et le plus mauvais ?

Ne pas avoir pu être écouté lors de certains débats, ne pas avoir pu toujours satisfaire tous les habitants, ne pas avoir pu renouveler l'expérience en 2008 et donc de ne pas avoir pu poursuivre mon engagement.

Si vous aviez eu 53 ans (votre âge au début de votre mandat) en 2020, auriez-vous pu être candidat ?

Oui j'aurais pu. En revanche, il faut prendre en compte que c'est un engagement sur du long terme, une occupation très gourmande en temps et en énergie.

Pensez-vous qu'il est plus difficile d'être candidat aujourd'hui qu'à l'époque de votre premier mandat ?

Non. Il n'est pas plus difficile d'être candidat aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Les gens ne sont pas plus exigeants aujourd'hui qu'autrefois. En revanche, peut-être, certains problèmes actuellement, notamment le numérique, l'emploi, la désertification de nos territoires restent de véritables défis à relever.

Bonne chance et bon courage au nouveau conseil municipal qui, pour moi, correspond à notre commune.

DES PHOTOS QUI ONT DE LA CLASSE...

Un grand merci à notre doyenne « Guiguite » Brérard pour le prêt de ces photos.

Conscrits des Classes 1954 et 1955

Conscrits des Classes 1961 et 1962

Conscrits des Classes 1963 et 1964

Conscrits des Classes 1965

Conscrits des Classes 1966

Conscrits des Classes 1967

Conscrits des Classes 1968

Conscrits des Classes 1969

La Municipalité vous présente ses meilleurs vœux

2021

En souhaitant que cette nouvelle année nous offre plus de champ libre...

Mairie

33, Rue de l'Hôtel de ville - 03130 Neuilly-en-Donjon
04 70 55 30 55 @ mairie-neuilly-en-donjon@wanadoo.fr
http://neuilly-en-donjon.interco-abl.fr Neuilly en Donjon